



# Ce n'est pas la jeunesse qui est plus violente, c'est d'abord la société !

Sonia Casagrande<sup>1</sup>  
 Educatrice

Il y a eu une certaine indécence, en novembre dernier, de la part des pouvoirs publics comme des médias à vouloir faire "l'anniversaire des événements de novembre 2005". Le Ministère de l'Intérieur n'a pas hésité à organiser lui-même la médiatisation d'opérations policières dans des quartiers dits sensibles, à venir interpellier le tribunal de Bobigny sur son soi-disant laxisme en réponse à l'agression de deux policiers dans l'Essonne, bref à multiplier des initiatives inadaptées et dangereuses.

On pouvait se demander avec consternation jusqu'où la stratégie de la tension et des provocations pouvait être menée. Malgré l'insistance, ça n'a pas marché. Les tensions restent toujours vives entre les jeunes et les policiers mais l'embrasement massif qu'avaient connu les quartiers populaires en novembre 2005 ne s'est pas répété.

Les associations tentent de maintenir du lien social comme elles peuvent alors que leurs moyens sont en diminution permanente. Les jeunes, eux seraient peut-être en train d'apprendre la politique, n'en déplaise à tous ceux qui ne les voient que comme des "sauvageons", des "délinquants", des "racailles", des "barbares"... Après la révolte sur le terrain, ils s'inscriraient sur les listes électorales. Ce serait un début de bonne nouvelle.

A Clichy sous Bois, une marche silencieuse nombreuse a eu lieu à la mémoire de Bouna Traore et Zyed Benna, 15 ans et 17 ans, "morts pour rien", électrocutés le 27 octobre 2005, pour s'être réfugiés dans un transformateur électrique, poursuivis qu'ils étaient par des policiers, alors qu'ils rentraient chez eux après une partie de football.

Si cette révolte a pris un caractère aussi massif, si elle s'est étendue comme une traînée de poudre à travers tout le pays, c'est que des milliers de jeunes se sont reconnus dans la fuite désespérée de Bouna Traore, Zyed Benna et Muhittin Altun. D'autres encore, sans avoir vécu directement une expérience de traque policière, se sont identifiés à eux parce qu'ils savent ce que l'on peut vivre quand on est jeune dans pareille situation.

Ils savent les tracasseries en tout genres, les humiliations, les insultes racistes souvent, les mauvais coups parfois. Et surtout, ils savent que leur parole contre celle des policiers ne

vaut pas lourd et qu'ils sont perdant la plus part des fois.

La mort de jeunes personnes représente toujours une injustice. "Morts pour rien", c'est pire que la mort. Que les circonstances de ces morts aient été brouillées au départ pour tenter d'en faire un non-événement, c'était intolérable ! C'est ce que les jeunes des quartiers populaires ont exprimé massivement lors de la révolte de novembre 2005.

La seule réponse que le gouvernement ait été capable d'apporter fut l'instauration de l'état d'urgence - même pas décrété en mai 68 ! - se désignant ainsi en guerre contre la jeunesse des quartiers populaires, devenue l'ennemie de l'intérieur.

Le livre de Jean Pierre Mignard et Emmanuel Tordjman<sup>2</sup>, les deux avocats des familles des victimes, écrit à chaud et paru en février 2006, est un témoignage chaleureux à partir d'une démarche engagée, qui met à nu les mécanismes de la version officielle tentant de faire passer les victimes pour des délinquants.

Selon les divers communiqués de la police et du Ministère de l'Intérieur, il n'y avait pas eu de course poursuite avec les policiers au moment où les jeunes ont pénétré dans le site EDF. D'autre part, il y avait eu une tentative de cambriolage sur un chantier, ce qui expliquerait la fuite et l'effolement des jeunes.

Mais voilà, ce n'était pas seulement la parole de jeunes de quartiers populaires contre celle des policiers : "Ici, nous défendons des victimes auxquelles il a fallu de longs jours pour être enfin reconnues comme telles par la justice. Depuis le 28 octobre 2005, nous avons donc l'honneur de défendre les intérêts des familles Benna, Traore et Altun."

Le 2 novembre 2005, ils déposeront une plainte contre X avec constitution de partie civile des familles pour non assistance à personnes en danger qui aboutira, enfin une semaine après les faits, à l'ouverture d'une information judiciaire.

Une nouvelle plainte contre X sera déposée le 5 décembre 2005 pour mise en danger délibéré de la vie d'autrui.

L'autre apport de ce témoignage, c'est aussi de relater, au-delà des différences sociales et de milieu de vie des protagonistes, les avocats

1. Sonia Casagrande est éducatrice et militante au SNPES/PJJ/FSU.

2. Jean-Pierre Mignard et Emmanuel Tordjman, L'affaire de Clichy. Morts pour rien, éditions Stock, 2006. On pourra lire une note de lecture sur cet ouvrage page 253.

parisiens et les familles des jeunes, l'histoire d'une rencontre : "Mais nous savons, à notre manière et selon nos histoires, ce que le mélange, l'hybridation veulent dire. Il en est de même pour nos clients venus de Clichy-sous-Bois. Nous nous découvrons mutuellement. Et, soyons sincères, enchantés et ravis de cette découverte." Et d'une prise de conscience : "Or cette affaire qui nous tient à cœur a quelque peu changé nos vies. Elles ont été bousculées dans leur confort, ébranlées dans leurs certitudes, dérangées dans leurs habitudes. Comme si ce hasard du destin nous avait sortis d'une trop longue torpeur face à ce qui se jouait depuis longtemps, à dix ou quinze kilomètres de nos domiciles."

Jean-Pierre Mignard et Emmanuel Tordjman parlent des jeunes et de leurs familles de manière normalement humaine, avec respect et sympathie au fur et à mesure qu'ils font connaissance avec eux et qu'ils partagent le même combat pour une justice égale pour tous et contre les discriminations.

Dans le concert de propos stigmatisants qui se déchaîne régulièrement depuis une quinzaine d'année contre les jeunes des quartiers populaires et contre leurs familles, particulièrement en période électorale, ça fait du bien, on se sent soi-même un peu plus humain !

Car ce qui est inquiétant dans la situation actuelle, ce n'est pas tant que les jeunes d'aujourd'hui ait pris quelques centimètres de plus - si cela était statistiquement vrai - mais c'est l'abîme que la société est en train de creuser entre elle et sa jeunesse, aussi bien d'ailleurs la jeunesse populaire que celle en voie de paupérisation qui s'est battue contre le CPE, si tant que les deux soit aussi distinctes.

Ce qui est inquiétant c'est que les politiques ne soient pas capable de voir dans les passages à l'acte violent d'une partie de cette jeunesse le reflet très atténué d'une violence sociale mille fois plus forte qui broie quotidiennement des dizaines de milliers de nos concitoyens.

De ce point de vue, l'exposé des motifs de l'ordonnance du 2 février 1945, dont la reproduction a disparu des codes pénaux depuis quelques années, reste d'une brûlante actualité : "la France n'est pas assez riche d'enfants... la guerre et les bouleversements d'ordre matériel et moral qu'elle a provoqué..." en ce qu'il situe bien les responsabilités du côté de la société et du monde des adultes en premier lieu et qu'il fonde ainsi la priorité de la réponse éducative et protectrice envers la jeunesse en difficulté et particulièrement lors des passages à l'acte délinquant. ■